

Votre enfant souhaite faire du basson

Le basson est un instrument de la famille des bois à anche double, c'est l'instrument le plus grave. Il est surtout connu pour son rôle de grand-père dans « Pierre et le Loup » de Prokofiev. On l'entend souvent, dans les dessins animés dans un rôle goguenard et rigolo. Citons aussi de célèbres solos comme l'« Apprenti sorcier » de Dukas (Fantasia), « Le Sacre du Printemps » de Stravinsky, « Boléro » de Ravel...

Il est possible de commencer le basson dès le CE1 en fonction de la morphologie et de la dentition de l'enfant.

La présence des parents est souhaitable pour les plus jeunes afin de les aider à monter et démonter le basson.

Il aura besoin...

- d'un basson qui pourra éventuellement être loué au conservatoire les 4 premières années (tarifs disponibles sur le [site du Conservatoire & Orchestre de Caen](#)),
- d'anches, fournies par le professeur au départ. Par la suite, il sera demandé de s'en procurer et les professeurs se chargeront de les monter (47 € les 10 roseaux pour l'année),
- de partitions. Les photocopies sont formellement interdites et rigoureusement punies par la loi.

Il lui sera demandé...

- d'assister au cours de formation musicale, d'instrument et de pratique collective, de travailler environ 20 minutes par jour en cycle I, un peu plus, par la suite, pour pouvoir « muscler » les lèvres.

Il pourra...

- participer à des pratiques d'ensemble :
 - pour l'orchestre, on peut commencer l'harmonie dès la deuxième année de pratique de l'instrument
 - orchestre d'harmonie en cycle II,
 - musique de chambre dès le cycle II,
 - orchestre des élèves en fin de cycle II.